



Résidence la Marne
7, Rue de la Somme
67000 STRASBOURG
☎: 03.88.61.60.68

Monsieur, Madame

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre Société, vous trouverez ci-dessous différents documents sur notre site de Strasbourg (Résidence de la Marne).

- Description de la résidence de la Marne.
- Les tarifs applicables du 01/01/2021 au 31/12/2022.
- Fiche de demande de logement.
- Pièce à fournir.
- Pour qu'une réservation soit ferme et définitive veuillez nous faire parvenir le chèque de caution qui correspond à un loyer mensuel.
- **Tous nos logements sont conventionnés pour bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement. A titre d'exemple un étudiant sans revenus bénéficiera de 170,00 € d'A.P.L. pour un Studio et de 88,00 € par personne pour un F2.**

Vous souhaitant bonne réception de l'ensemble de ces documents, nous vous prions d'agréer, Monsieur, Madame l'expression de nos salutations distinguées.

Responsable de la Résidence
M. JANTET Damien

LA RESIDENCE DE LA MARNE A STRASBOURG

- Une Résidence avec 97 studios ou F2 équipés, meublés, gardés et conventionnés APL
- A côté de l'école de Management(EM Strasbourg)
- A proximité immédiate des facultés et écoles du quartier de l'Esplanade
- A 5 minutes à pied des lignes C, E et F du tramway à 10 minutes du centre ville de Strasbourg



Prestations

- Le chauffage, l'eau chaude et froide, l'électricité et Internet (WIFI) **Nouveau** sont compris dans le montant de la redevance.
- Parking sous-terrain à louer

- Studios pour une personne de 21 à 26m²
- F2 pour deux personnes de 39 à 41 m²
- Équipement des logements
- Logements meublés, kitchenette équipée, salle de bains, WC, prise de télévision et de téléphone.
- Accueil et Équipements collectifs
- Permanence administrative, gardiennage de nuit, lave-linge et sèche-linge.



Responsable de la Résidence : Damien JANTET

7, Rue de la Somme
67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.61.60.68
Fax. 03.88.61.49.59

E-mail : <mailto:damien.jantet@alsacehabitat.fr>

TARIFS APPLICABLES DU 01 JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2022

Type	N° DES LOGEMENTS	SURFACE HABITABLE	SURFACE CORRIGEE	LOYER *	CHARGES & PRESTATIONS	REDEVANCE
T1	2-5-6-7-8-9-10-11-102-116	20,45	50,56	274,66 €	183,58 €	458,24 €
	105-106-107-109-110-111	22,12	52,66	286,08 €	172,92 €	459,00 €
	512	20,53	56,56	309,00 €	153,96 €	462,96 €
	118	26,77	57,07	303,05 €	160,81 €	463,86 €
	218-318-418-514	26,77	63,07	334,92 €	130,19 €	465,11 €
	506	24,82	60,76	322,97 €	141,97 €	464,63 €
	202-216-302-316-402-416-502	20,45	56,56	300,34 €	208,29 €	508,63 €
	205-206-207-209-210-211-305-306-307-309-310-311-405-406-407-409-410-411	21,88 à 22,12	58,66	311,49 €	197,65 €	509,14 €
	508	24,55	60,76	318,12 €	217,70 €	535,82 €
T1 bis	504	29,59	69,56	357,76 €	220,15 €	577,91 €
	509	30,79	70,19	361,00 €	217,00 €	578,00 €
	103-104	39,35	72,80	374,43 €	230,32 €	604,75 €
	1-101-108-112-115-117	40,37	73,22	376,58 €	280,55 €	657,13 €
	113,114	41,91	74,90	385,21 €	272,20 €	657,41 €
	510	38,08	77,54	398,79 €	259,07 €	657,86 €
	505,507	38,72	78,59	404,20 €	255,21 €	659,41 €
	203-204-303-304-403-404-503	39,35	78,80	405,29 €	254,15 €	659,44 €
	3-4	45,62	79,10	406,83 €	252,65 €	659,48 €
	201-208-212-215-217-301-308-312-315-317-401-408-412-415-417-501-511-513	40,77 à 41,24	79,22	407,44 €	252,05 €	659,49€
	213-214-313-314-413-414	41,91	80,90	416,08 €	243,65 €	659,73 €

**DEMANDE DE LOGEMENT
RESIDENCE ETUDIANTE**

Type de logement demandé : Studio F2 Adapté au handicap

Ville souhaitée : Strasbourg

Date d'arrivée prévue :

Date de départ si connue :

Noms _____ Prénoms _____

Date de naissance _____

Nationalité : Française Union européenne Hors Union européenne

Adresse actuelle : _____

Téléphone : _____ E-Mail : _____

Situation de famille : - _____

Situation professionnelle : Etudiant Travailleur Autres

Souhaitez-vous une colocation : Oui (si oui compléter ci-dessous) Non

Avec : Conjoint(e) ou Colocataire

Nom _____ Prénom _____

Date de Naissance _____

Nationalité : Française Union européenne Hors Union Européenne

Adresse actuelle : _____

Téléphone : _____ E-Mail : _____

Pièces à fournir avec votre demande de logement :

- Copie de la pièce d'identité, et pour les personnes d'origine étrangère un document attestant de la régularité du séjour,
- Copie de l'avis d'imposition (N-2) ou un justificatif de ressource sur l'année 2020
- Justificatif de situation professionnelle (certificat de scolarité, certificat de travail)
- Cautionnement écrit ou demande Visale.

A l'arrivée, si vous souhaitez bénéficier de l'APL auprès de la CAF, merci de vous munir :

- d'un RIB (Relevé d'Identité Bancaire), du numéro de sécurité sociale, ou numéro de carte européenne d'assurance maladie, un certificat de scolarité ou un certificat de travail précisant les revenus
- pour les étrangers prévoir un acte de naissance original et traduit en français et du N° OFII pour les étrangers hors union européenne

NB : Si vous avez perçu des allocations dans un autre département, faire la demande de transfert du dossier allocataire.

DONNEES PERSONNELLES

Les informations concernant le candidat font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du patrimoine immobilier à caractère social – ALSACE HABITAT dont le siège social est situé 4 rue Bartisch à Strasbourg.

ALSACE HABITAT a nommé un délégué à la protection des données personnelles en la société ANAXIA-CONSEIL

La fourniture des données et le traitement sont nécessaires à l'exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande en vue de l'attribution de logement.

Les données seront conservées le temps nécessaire au traitement de votre demande puis seront archivées pendant 5 ans afin de répondre aux contrôles légaux.

Les données sont destinées à un usage interne.

Toutefois, peuvent être destinataires des informations concernant le candidat et dans les limites de leurs attributions respectives :

- Le SIAO (Service d'Information d'Accueil et d'Orientation) (art. 30 de loi ALUR du 24 mars 2014, art. L345-2 et L345-2-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles)
- Le fonds de solidarité pour le logement (FSL) (Article 6 loi n° 90-449 du 31 mai 1990) ;
- Les réservataires de logements-foyers (Articles R 441.1 et R.441-9 du CCH) ;
- Les services de la Préfecture ainsi que les services sociaux dans le cadre du PDALHPD (art En vertu des articles 1 et 4 de la loi du 31 mai 1990) ;
- Les autorités de contrôle habilitées ;
- Nos éventuels sous-traitants ;
- Les tiers légalement habilités à accéder aux données.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et au règlement européen du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux informations vous concernant, de rectification ou d'effacement de celles-ci, ou de limitation du traitement, du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime ainsi que du droit à la portabilité des données.

Vous pouvez exercer ces droits en adressant une demande écrite, accompagnée d'une copie recto-verso de votre pièce d'identité à : dpo.alsacehabitat@anaxia-conseil.fr

Alsace Habitat – Service DPO / Contrôle interne

4, Rue Bartisch

67100 – STRASBOURG

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle.

Signature du demandeur



Acte de cautionnement solidaire

Madame, Monsieur,

Je soussigné(e),.....

né(e) le..... à....., résidant à
l'adresse suivante :

....., déclare me porter

caution [simple/solidaire] de [Prénom] [Nom du locataire]..... pour les obligations résultant du contrat qui lui a été consenti par le bailleur Alsace Habitat, société anonyme d'économie mixte au capital de 1 370 000€ inscrite au registre du commerce de Strasbourg sous le numéro 548 501 360 B ayant son siège social 4 rue Bartisch à Strasbourg, pour la location du logement situé :

7, RUE DE LA SOMME 67000 STRASBOURG

J'ai pris connaissance du montant du loyer de [montant du loyer en toutes lettres]..... euros, soit [montant du loyer en chiffres]euros par mois. Il sera révisé annuellement tous les 1^{ers} janvier selon la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE au second trimestre.

Je m'engage à rembourser sur mes revenus et sur mes biens personnels les sommes dues par le locataire [Prénom] [Nom du locataire].....en cas de défaillance de ce dernier. Je confirme avoir une parfaite connaissance de la nature et de l'étendue de mon engagement.

Cet engagement pour une caution solidaire est valable pour la durée de trois ans, pour le paiement notamment des loyers, des indemnités d'occupation, des charges, des réparations et dégradations locatives, des impôts et taxes et tous frais éventuels de procédure dus en vertu de ce bail.

Je reconnais également avoir pris connaissance de l'avant-dernier alinéa de l'article 22-1 de la loi du 6 juillet 1989 ainsi rédigé : « Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation. »

Fait à, le

[Prénom] [Nom][Signature]